



Réunion de quartier Saint-Evre / Valcourt / Gama 19 novembre 2014

Début de la présentation des élus à 20h10.

58 riverains présents.

8 agents.

20 élus présents.

Olivier Heyob présente les travaux

- THÉÂTRE DU MOULIN : Réfection des façades de l'allée de droite - 89 500 € TTC
- AVENUE GENERAL BIGEARD : Réfection d'un îlot devant le collège Valcourt - 12 500 € TTC
- ABBAYE DE ST EVRE – CHEMIN ET PLACE : Remplacement des luminaires à vapeur de mercure – 15 unités - 4 900 € TTC
- OPÉRATION DE POINT À TEMPS : Collège Valcourt, chemin du Gué et sentier Basses Briffoux - Rebouchage de nids de poule et mise en œuvre de gravillonnage - 20 000 €
- PROMENADE ST EVRE : Elagage : Taille sécuritaire et sanitaire des Frênes
- Cimetière : Parking ancienne morgue et Espace funéraire - Aménagement paysager
- CIMETIÈRE COMMUNAL : Remplacement de la conduite d'adduction en eau potable, ajout d'une borne à eau, réfection de l'allée centrale et réfection autour du local du gardien - 98 500 € TTC
- CIMETIÈRE COMMUNAL : Auvent – espace cinéraire - 24 000 € TTC
- CIMETIÈRE COMMUNAL : Création d'un parking à la place de l'ancienne morgue - 63 000 € TTC
- CREATION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL : Cout de l'opération : 1 228 639 € TTC sur les exercices budgétaires 2013 et 2014 Dont 476 000€ de subvention

→ Le Maire indique que les prochaines réunions de quartier sur ce secteur seront intitulées « Saint-Evre / Valcourt / Gama ».

→ Un riverain s'interroge sur des logements construits rue Jean Jaurès, et notamment un passage en liaison douce pour mener au collège, prévu dans le PLU. L'accès est aujourd'hui fermé, il faudrait le rouvrir au bénéfice des jeunes et de l'environnement. Quelques propriétaires du secteur font des feux de débris de chantiers. La Police Municipale a été contactée mais les feux continuent un peu plus loin et ramènent de la pollution.

Le Maire remercie le riverain pour cette information. Pour la bande réservée, la négociation est en cours pour une reprise par la ville, après l'évaluation par France Domaine reçue ces derniers jours. Les feux de produits de chantier sont strictement interdits. Les propriétaires en cause vont être recontactés. La Police Municipale fera un tour régulier mais un courrier va être envoyé à ces personnes.

→ Un riverain signale qu'il est impossible de se garer sur le parking des logements construits sur le site de l'ancien garage, qui est toujours plein. Les riverains indiquent que le propriétaire appelle la police dès que des personnes se stationnent devant les logements.

Le Maire indique que des places de stationnement sont obligatoires. Personne n'est à l'abri de la verbalisation qui peut être effectuée en cas d'infraction.

- ➔ Un riverain de l'avenue Jean Jaurès, à côté de la station de lavage se plaint des incivilités. Les gens forcent le passage malgré les places avec plots réfléchissants. Un accident a eu lieu la semaine passée.
- ➔ Toujours rue Jean Jaurès, un riverain signale que les voitures sont stationnées sur les trottoirs pour éviter que les rétroviseurs ne sautent. On ne peut plus se stationner normalement. La vitesse et la circulation des camions sont pointées.
Marie Viot indique que les camions qui livrent Cora, pour la plupart, arrivent depuis l'autoroute par l'avenue Bigeard et entrent directement par le côté station essence. Donc ce n'est peut-être pas là que se situent les vrais problèmes. Des contacts ont été pris avec la Police Nationale pour étudier de plus près cette question. Concernant la vitesse, le radar pédagogique a permis de donner des statistiques, qui sont annoncées par Marie Viot : la vitesse moyenne est de 42 km/h, 20% des véhicules sont au-dessus de la vitesse autorisée. Les riverains indiquent que les gens ralentissent depuis l'installation du radar.
- ➔ Un riverain parle de l'Avenue Bigeard, sur la section entre l'aviron et le début du Cora. Il explique qu'il y a des alvéoles pour que les voitures stationnent mais personne n'y stationne jamais. En revanche, tout le monde se gare sur la piste cyclable qui est également inutilisable par manque d'entretien. Selon lui, la balayeuse ne passe jamais.
Le Maire indique qu'on peut regarder pour le stationnement et envoyer des courriers aux riverains pour les sensibiliser. Par ailleurs, l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires (déneigement, balai). La balayeuse passe partout et l'entreprise Mathieu fait régulièrement des essais avec ses machines dans toute la ville.
- ➔ Rue de Gama, il y a des problèmes de circulation. Un portail s'est fait emboutir, des voitures et quads roulent à grande vitesse.
Le Maire propose de voir avec les riverains ce qui peut être fait pour le stationnement. Mais pour la vitesse, il n'y a pas de solution miracle. La riveraine indique que cela fait un an seulement que les problèmes existent. Par ailleurs, il y a des vols répétés dans les jardins.
Jorge Bocanegra indique que les problèmes de stationnement et de circulation sont au cœur de ces réunions de quartier, ce qui montre des soucis avec l'utilisation accrue de la voiture en ville. Il est peut-être temps de revoir notre mode de vie en ville mais il faut que chacun soit d'accord sur ces changements.
Le Maire propose une réunion spécifique pour la rue de Gama au printemps. La solution n'est-elle pas un sens unique ? Il y a déjà eu une concertation de ce type pour les Terrasses de l'Embannie, mais il faut bien comprendre qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde.
- ➔ Un riverain de l'allée de la Louvière se plaint du stationnement. Les gens déposent leurs enfants et s'arrêtent n'importe comment, après avoir roulé vite dans l'abbaye. Les camions de livraison pour le foyer et la crèche viennent en marche arrière et bouchent la rue. Le riverain pense que les voitures qui stationnent toute la journée font du covoiturage. Par ailleurs, les rues sont jonchées de mégots. Les gens sont obligés de passer sur la route quand ils sont du côté du café à cause des voitures stationnées. Dans l'abbaye, il y a beaucoup de bruit avec des chiens qui aboient toute la journée.
Le Maire propose une réunion de concertation sur le secteur pour voir sur le terrain les problèmes rencontrés. Au niveau de la Police Municipale, on va recenser les véhicules qui stationnent pour voir si ce sont toujours les mêmes.

- Les mêmes soucis de circulation et de stationnement sont relevés rue du Chanoine Clanché.
Le Maire indique qu'il y a un gros problème de civisme avec les parents d'élèves qui veulent déposer leurs enfants au plus près. La Police Municipale est déjà venue plusieurs fois par vagues. La configuration est assez étroite donc cela pose souci. Le problème est que la PM ne peut pas être là tous les jours.

- Il y a aussi le problème d'un entrepreneur en maçonnerie sur Saint-Evre : il y a des graviers en permanence sur les trottoirs, ce qui entraîne des chutes. Un peu plus loin, des gens se stationnent sur la piste cyclable et les voitures sont obligées de s'avancer. L'information est transmise à la Police Municipale.

- Terrasses de l'Embannie : il y a toujours des problèmes de circulation et de stationnement.
Olivier Heyob indique qu'une première projection a été faite et qu'une nouvelle réunion va avoir lieu (17 décembre à 19h), pour voir les éventuelles corrections à apporter, notamment au niveau du rond-point qui n'est pas respecté. On ne peut néanmoins pas satisfaire tout le monde.

- Le Maire indique que pour le lotissement Gama, la rétrocession de voirie se fera dans quelques mois, après de longs soucis de dialogue. La voirie a 8 ans et il y a des travaux à faire, qui seront réalisés dans les mois prochains avant rétrocession. Ce n'était pas entretenu et déneigé car on est sur du domaine privé. Une fois ces espaces rétrocédés, les services municipaux pourront intervenir comme pour le reste de la ville.

- Il n'y a pas de conteneurs à l'intérieur du lotissement Gama. Ceux près de Peugeot sont trop loin. Les conteneurs sont très souvent pleins.
Jorge Bocanegra indique que grâce au tri, on a pu freiner l'augmentation des taxes d'ordures ménagères. De 3 millions € de budget l'année dernière, on est passé à 2,6 millions aujourd'hui, grâce aux citoyens. L'information est transmise à la Communauté de Communes.

- On voit des incivilités sur les conteneurs, des gens déposent leurs sacs poubelle à côté.
Jorge Bocanegra rappelle que les gens qui sont pris en flagrant délit de dépôt sauvage sont verbalisés (75€). Le résultat est malgré tout très bon.
Olivier Heyob indique que 8 personnes ont été verbalisées la semaine dernière.

- Il faudrait une réunion pour ce qui se passe aux Terrasses de l'Embannie. Il va y avoir 4 maisons-cubes construites dans un jardin et les voisins se retrouvent devant le fait accompli.
Olivier Heyob précise qu'on est sur une parcelle qui a été divisée et sur laquelle le propriétaire s'est réservé une bande pour accéder en fond de parcelle. Le propriétaire a déposé un permis sur une zone du PLU constructible. La loi et le PLU ont été respectés et la mairie ne peut pas s'opposer à ce projet. Ce qu'on peut faire, c'est rapprocher les riverains du Médiateur de la République pour une prise en compte du voisinage.

- Ce même propriétaire construit au ras de la propriété d'un riverain.
Le Maire indique que le PLU l'autorise. Si on n'avait pas autorisé ce permis, le propriétaire aurait obtenu gain de cause auprès de la Justice.

- Rue Albert Denis, il y a toujours des voitures garées sur le trottoir et quand on veut aller rue François Badot, on ne voit rien.
Olivier Heyob indique qu'une des missions de la ville est de maintenir le commerce. Devant un commerce fréquenté par des véhicules, on ne peut pas interdire le stationnement. 3 places de stationnement 10 minutes ont été réservées pour la clientèle.

Ceci interdisait de pouvoir conserver le plot de stationnement. La riveraine indique que les gens qui se garent sur le trottoir sont des riverains.

- Un riverain demande qui a donné l'autorisation de mettre une borne devant l'ancien café, puis de l'enlever.
Le maire explique que l'on fait des essais, et que si ça ne marche pas, on enlève et on repart sur d'autres solutions.

Olivier Heyob présente le dispositif OPAH-RU et Couleurs de Quartiers

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permet d'améliorer l'habitat ancien en encourageant les travaux en matière d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de salubrité, de réhabilitations...

Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions de l'ANAH, de la ville et de la Région et d'aides de la CCT pour les travaux à économies d'énergie.

- Aides pour les propriétaires occupants : de 20 à 50 % du montant des travaux plafonné, selon les ressources et la nature des travaux envisagés.
- Subventions sur le parc locatif : 20% ou 35% du montant des travaux, en fonction de l'état de dégradation du logement à rénover.

Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL) est l'interlocuteur à ce sujet. Il est présent chaque jeudi de 13h30 à 16h30 en mairie.

Le dispositif Couleurs de Quartiers permet aux riverains de réaliser des travaux de ravalement de façades, subventionnables à 35%.

Gérard Howald présente la saison culturelle

Retrouvez toutes les dates sur le guide de la saison culturelle et sur le site internet de la ville toul.fr

- Patrick Lucot complète par la présentation de la Saint-Nicolas.

Matthieu Vergeot présente les nouveautés à Citea

- Programmation diversifiée : grand public, type « Arts et Essais », films d'animation, films en VO, documentaires...
- Jusqu'à 8 films différents par semaine répartis sur 17 séances
- Un nouvel abonnement illimité pour 15€/ mois
- Diffusion d'événements culturels : spectacles, comédies musicales, opéras, visites d'expositions en direct ou en différé...
- Carte MultiPass Culture pour les Lycéens
- Et bientôt, des menus ciné-resto

- Un riverain signale un problème de son sur certains films.
Matthieu Vergeot indique que des ajustements de son ont été faits pour répondre à ce problème.

Lydie Le Piouff présente la politique éducative

Préparer l'avenir en favorisant l'égalité des chances pour les citoyens de demain : c'est une des priorités de notre mandat. Nos choix visent à créer un environnement éducatif de qualité pour tous, favorable à l'apprentissage dans de bonnes conditions et à l'ouverture des enfants sur le monde qui les entoure.

En temps scolaire :

- Gratuité des fournitures depuis 2008 (70€ / élève en primaire et 50€/ élève en maternelle).
- La ville accompagne les enseignants qui décident d'organiser des classes transplantées. 147 enfants dont une classe CLIS seront concernés en 2015. Un budget de 72 000€ est prévu, avec participation des familles en fonction de leur niveau de vie.
- La ville investit aussi pour les bâtiments scolaires et le matériel pédagogique

En temps extra-scolaire :

- Des nouvelles activités pédagogiques de qualité dans chaque école
- Le développement des services de restauration scolaire de proximité (8 sites à ce jour dans la ville, dont 3 nouveaux sites créés en un an)
Chaque jour, les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45 à l'issue des Nouvelles Activités Scolaires, au tarif unique de 1€ par heure.

Lucette Lalevée présente la politique du vivre ensemble

Notre projet de mandat a pour objectif que chacun, quel que soit son âge, son niveau de vie, son quartier, trouve sa place dans la ville. 2 exemples pour l'illustrer ce soir.

Un nouvel équipement pour les familles : le Centre socio-culturel Michel Dinot

- Inauguré le 21 juin 2014, le nouveau centre socio-culturel Michel Dinot offre des locaux entièrement neufs et adaptés aux activités que propose la structure
- Le CSC est un lieu de proximité, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population, en veillant à la mixité sociale
- C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets
- Une équipe de 40 personnes à l'année, dont 10 permanents, anime le lieu, accueille les familles, les écoute, les oriente
- Exemples d'actions en direction des familles et des parents : mercredis des familles, espace famille, ateliers, sorties...
- Exemples d'actions en direction des enfants et des jeunes : centres de loisirs, accompagnement à la scolarité, chantiers jeunes, formations BAFA
- Exemples d'activités : poterie, zumba, relaxation...
- Mais aussi, accueil des partenaires tels que le CRIL

Des choix de solidarité vers nos aînés

Dans les foyers résidence :

- Le CCAS gère un parc de 101 logements
- Importants travaux d'isolation en cours à travers le changement des menuiseries et installation de volets roulants électriques (les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année).

- Création des conseils de la vie sociale : des lieux d'échange et d'écoute sur toutes les questions relatives au fonctionnement des foyers, favorisant ainsi la participation des résidents.
- Notre municipalité développe au fur et à mesure une programmation d'activités pour les résidents : organisation de transports pour se rendre aux spectacles de la salle de l'Arsenal, projet de création de bacs potager avec activités jardinage, réflexion sur des activités avec la Médiathèque...

Après des personnes vivant à domicile :

- Portage de repas à domicile : objectif de diversifier l'offre en travaillant avec plusieurs prestataires
Une tarification progressive des repas en fonction des revenus des bénéficiaires sera instaurée, afin que le maximum de Toulinois puisse bénéficier de ce service

Christine Assfeld-Lamaze présente la politique d'attractivité et le Marché de Noël

Le soutien aux commerces est un exemple de la politique municipale en faveur de l'attractivité de la ville. Grâce au FISAC, des subventions pour la rénovation de vitrines, la mise en accessibilité et en sécurité des locaux (91 projets aidés depuis 10 ans) sont accordées aux commerçants. De nombreux investissements ont été réalisés dans les rues du centre-ville. La Ville soutient également les animations commerçantes (Marché de Noël, Braderie...)

- Un riverain demande s'il y aura des commerces à Gama.
Le Maire indique que cela n'a pas pu se faire avec Akerys. Mais la société Colruyt va s'installer près du garage Peugeot Bailly.

Catherine Bretenoux présente la démarche de participation citoyenne

Les Toulinois sont invités à s'investir dans des comités de quartier : projets d'animation, de cadre de vie, de vivre ensemble, de solidarité... Dès 2015, 15 000€ seront dédiés à la participation, pour concrétiser les projets dans les quartiers.

Le centre socio-culturel Michel Dinet et l'Espace André Malraux seront dédiés à cette démarche. Des réunions de concertation seront mises en place dès que nécessaire et sur tous les sujets : stationnement, voirie, équipements sportifs, espaces verts...

Des initiatives concrètes ont déjà vues le jour : ateliers Bricol'Bois et Bobine Verte, végétalisation des façades...

- Jorge Bocanegra reprend la parole pour expliciter la maladie des frênes qui est en train d'exterminer l'espèce. Il faudra les abattre pour des questions de sécurité. Cela concerne notamment les promenades Saint-Evre. C'est un problème européen.
- 2 riverains inscrits pour les comités de quartier

Une question sur le quartier ? Envie de vous investir ?
st-evre.valcourt@mairie-toul.fr